

STRATEGIE TERRITORIALE ET ACTION LOCALE

Contexte

Dans nombre zones où l'agriculture ne saurait à elle seule faire vivre le territoire, et dans le contexte des nouveaux rapports entre ville et campagne, il convient que les acteurs du monde agricole, dont les agriculteurs, s'ouvrent et conduisent avec professionnalisme d'autres activités que la production de biens alimentaires, tout en étant concernés par de nouvelles valeurs telles que la qualité du cadre de vie ou l'identité locale.

De plus, pour rester des acteurs essentiels du développement territorial, y compris dans une perspective de développement durable, ils doivent sortir de leur secteur, comprendre les autres professions et développer des actions en partenariat avec les différents acteurs du monde rural, ce en dépassant les conflits et clivages existants.

Les expériences conduites en France (loi sur les Pays notamment) et dans l'Union Européenne (programme Leader par exemple) font ressortir clairement l'importance d'une stratégie territoriale et collective de « projet de territoire » pour initier et dynamiser les initiatives individuelles et les projets professionnels, que ce soit à court, à moyen ou à long termes.

Les collectivités territoriales, mais aussi les structures professionnelles et les différents acteurs du monde rural, demandent aujourd'hui des personnes capables de mettre en place, d'encadrer ou de fédérer les dynamiques d'action locale, à travers notamment la mise en œuvre de diagnostic de territoire, de stratégie de développement, de prospective, de montage de projets, de gouvernance ou de gestion des différentes ressources.

Objectifs :

Cet enseignement répond à ce souci de formation où des futurs ingénieurs seront aptes à mettre en place en encadrer de tels projets en leur donnant :

- *des clés de compréhension de la complexité,*
- *une connaissance des dispositifs d'action publique dans le domaine du développement rural et de l'aménagement du territoire*
- *des méthodes de réalisation de diagnostics dans une perspective de développement durable et d'analyse prospective,*
- *des capacités d'analyse des jeux d'acteurs,*
- *des compétences pour organiser la ressource humaine et dépasser les conflits.*

Le programme s'échelonne sur 10 à 11 semaines alternant les apports techniques, les études de cas et la réalisation sur un " chantier " de développement.

Capacité d'accueil :

Une vingtaine d'élèves.

Déroulement et contenu :

Le programme s'échelonne sur dix semaines, du début février à la mi-avril, en alternant les apports techniques et théoriques, les études de cas ou les témoignages d'experts, et la mise en situation réelle dans le cadre en lien avec le développement territorial.

Le caractère essentiel de ce programme est son rapport aussi permanent que possible avec les réalités du terrain, en confrontant la théorie aux contraintes physiques et socio-économique du milieu rural (prospective de territoire, enquêtes, application à un cas concret de terrain d'étude).

Ceci se fera essentiellement par une expérience *in situ*, dans une des petites régions de Midi-Pyrénées, d'Aquitaine ou du Languedoc-Roussillon (en 1993-94 : Vallée de la Lèze (09), en 1994-95 : Ségala-Rouergue (12), en 1995-96 : les Coteaux de l'Albret (47), en 1996-97 : Vallée d'Argelès et Cauterets (65), en 1998 : les Coteaux de l'Albret (47) ; en 1997 : Vallée d'Argelès et Cauterets (65) en 1998 : Vallon de Marcillac (12) ; en 1999 : Causses du Quercy (46) ; en 2000 : Vallée du Lot (46) ; en 2001 : canton de Montignac (24) ; en 2002 : Pays Corbières-Minervois (11) ; en 2003 : bassin versant du Touch (31) ; en 2004 : vallée du Louron (65) ; en 2005 : pays Vignoble gaillacois Bastides et Val Dadou (81) ; en 2006 : CBE Cézvennes ; et en 2007 : Nord du Département de l'Ariège)

La finalité de la démarche est de répondre à une problématique élaborée en partenariat entre l'équipe pédagogique et un comité de pilotage composé d'acteurs locaux. L'autre point fort de cet enseignement est évidemment l'acquisition ou le supplément d'informations et de connaissances qu'il faut acquérir pour maîtriser au mieux ce thème.

Les enseignements sont dispensés sous forme de : cours magistraux, conférences, travaux dirigés, et enquêtes de terrain. Le déroulement de cet enseignement se fait chronologiquement de la façon suivante :

1^{ère} semaine : Fondamentaux du développement

Les fondamentaux du développement seront abordés à travers :

- Les principales étapes historiques du développement, notamment ce qu'est le développement aujourd'hui, les conséquences de la décentralisation ou de la régionalisation, etc.
- Les aspects territoriaux du développement, dont les questions de l'enrichissement territorial de projet et de « capital territorial ».
- La compétitivité et les stratégies de l'action locale, dont la prise en compte de la complexité et des complications (conflits) pour élaborer une problématique territoriale.
- Une entrée par les trois sphères du développement durable appliquée à un territoire : les aspects économiques, dans la relation global-local et à travers notamment les notions de ressources spécifique ou territoriale ; les aspects environnementaux, à travers la notion de systémique, de gestion des risques, plus particulièrement dans le contexte du changement climatique qui influe sur les équilibres à différentes échelles ; et les aspects sociaux, tels que les nouveaux rapports ville-campagne, les rapports sociaux et leur incidence sur l'espace ou la question de l'identité culturelle et locale dans le contexte de la mondialisation.

2^{ème} semaine : Du projet territorial à l'action locale

Il s'agira de présenter les aspects théoriques en vis-à-vis de témoignages d'expériences d'élus, de porteurs de projet ou d'experts (études de cas) à savoir :

- Le positionnement d'une problématique, l'élaboration d'un état des lieux et d'une pré-étude, l'appréciation des atouts, opportunités, menaces, insuffisances et contraintes (matrices stratégiques).
- Les différentes méthodes de diagnostic territorial, selon les échelles de territoire, les types de projet (opérationnel, planification,...), ou les approches disciplinaires.

- La conduite de projet de territoire, dont la programmation du développement territorial, la gestion de projet, l'évaluation de l'action publique.
- L'analyse stratégique et prospective pour envisager le devenir d'un territoire, les méthodes d'élaboration des scénarii.

3^{ème} semaine : Les outils de l'ingénierie territoriale

Il s'agira de présenter les principaux outils de l'ingénierie territoriale et de connaissance des territoires, et de les appliquer dans le cadre de travaux dirigés :

- Les aspects règlementaires (droit de l'environnement et de l'aménagement), les outils et politiques publiques (France, Europe), qui en découlent pour le développement territorial.
- Les méthodes d'enquête sociologique, l'animation locale et les modalités de mise en œuvre de la gouvernance (l'animation d'un comité de pilotage, la négociation avec les élus et les administrations, la médiation des conflits, etc.).
- L'approche paysagère : rôle et importance de la notion de paysage, moyens de son analyse, lecture de paysage...
- L'iconographie territoriale (les différentes représentations territoriales et paysagères) : photographies, schémas et chorèmes, cartographie...)

4^{ème} et 5^{ème} semaines : Analyser et représenter un territoire

Il s'agira d'initier et de mettre en application sur le cas d'étude au recours à des outils d'analyse et de compréhension du fonctionnement des territoires (aspects spatiaux et paysagers), selon :

- La présentation des cartographies analogique et numérique, de la télédétection et des systèmes d'informatiques (SIG) : objets, portée, modalités de mise en œuvre.
- La prise de connaissance des sources d'information disponibles (statistiques, bases de données, types de rapports et documents d'études...), l'interprétation de ces documents et la confrontation avec le réel (perspectives et limites de ces moyens d'approche), avec application de l'analyse spatiale (SIG, statistiques, données territoriales) sur le secteur d'études du DA
- Travail d'application sur les données et documents concernant le secteur d'étude du DA.

Semaine 6 à 10 : étude de cas / atelier de projet et terrain.

Sur la base d'une commande réelle, en collaboration avec un comité de pilotage, les élèves seront mis en situation de réaliser une étude en lien avec le développement territorial, en mettant en application les connaissances théoriques et techniques acquises dans le cadre des enseignements.

Les principales étapes suivantes seront à franchir dans le cadre de la réalisation de projet, de façon collective et partagée, soit dans le cadre de travaux dirigés en classe (atelier de projet), soit durant les 2 semaines de travail de terrain où seront menés plus spécifiquement les entretiens d'acteurs. Il s'agit de :

- La rencontre des macro-acteurs,
- La compréhension des systèmes d'action et des systèmes d'acteurs,
- L'identification des situations problèmes,

- La formulation de questions et d'hypothèses à valider,
- L'ébauche de problématiques,
- La mise en œuvre et l'analyse d'entretiens menés auprès de différents acteurs du territoire,
- L'animation des réunions, la co-constitution des savoirs (démarche participative),
- La mise en cohérence avec l'analyse objective (données statistiques, sources documentaires diverses),
- L'élaboration du diagnostic de territoire,
- L'élaboration des scénarii prospectifs,
- La préparation et le rendu à la population,
- La proposition de préconisations pour aller plus loin,
- La mise en forme d'un rapport final.

Evaluation :

L'évaluation comprendra :

- *Une note individuelle sur la base d'un examen écrit portant sur le contenu des enseignements des trois premières semaines de cours.*
- *Note d'évaluation collective s'appuyant plus spécifiquement sur l'étude de cas concret et la mise en application des acquis théoriques et méthodologiques (présentation orale et rapport écrit) intervenant dans les semaines suivantes.*

Coordinateur / Responsable :

Sylvie PARADIS, Enseignant-chercheur « Stratégie Territoriales » (sylvie.paradis@puran.fr)

Docteur en Géographie-Aménagement,
DEA Paysage et Environnement,
Architecte-Urbaniste.